

Réaménagement de la rue des Agriculteurs avec création de la piste cyclable

La collectivité engage une requalification complète de la voirie, afin d'améliorer durablement les déplacements.

L'ensemble de ces aménagements permettra de sécuriser tous les modes de déplacements sur cet axe et d'améliorer la qualité de l'espace public.

L'Agglomération continue à renforcer son investissement annuel, déjà ambitieux, depuis l'approbation du schéma directeur afin de poursuivre le développement de son réseau cyclable.

Cette opération qui débutera ce mardi 7 avril comprend notamment:

- la réfection du trottoir et de la chaussée
- la création d'une piste cyclable bidirectionnelle
- la création d'un trottoir
- le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
- la modernisation de l'éclairage public

La durée totale du chantier est estimée à 18 mois (fin octobre 2027) et le coût total de l'opération est estimé à 2,5 millions d'euros HT.

Afin de réduire la durée globale des travaux et d'en limiter les impacts le chantier sera organisé en plusieurs phases.

Des déviations seront mises en place pour garantir la fluidité des déplacements sur ce secteur de l'agglomération.

Selon l'avancement, tout ou partie de la rue des Agriculteurs pourra être temporairement mise en sens unique entrant (de la route de Millau vers École des Mines).

Laurent BATIGNE

Attaché de presse

Tél : 06 80 57 52 89

laurent.batigne@grand-albigeois.fr

www.grand-albigeois.fr

Ces travaux d'aménagement concernent aussi le prolongement de la piste cyclable de la rue des Agriculteurs .

Après la réalisation d'un premier tronçon en 2024, entre l'avenue Teyssier et la rue Henri Moissan, la piste sera prolongée jusqu'à la route de Millau, puis vers la rue des Aubépines et la St Juéry.

Inscrit au schéma directeur cyclable communautaire, cet aménagement a pour objectif de sécuriser les déplacements des cyclistes sur cet axe structurant de la ville et de l'Agglomération qui dessert d'importantes zones d'habitation, d'emplois et de loisirs ainsi que des équipements d'importance tels que la clinique Toulouse-Lautrec.

Les travaux d'aménagement de la piste cyclable bénéficient d'un soutien financier de l'État à hauteur de 50 % de leur montant, dans le cadre du 6^{ème} Fonds mobilités actives, dont ce projet a été lauréat.

L'agglomération de l'Albigeois tient à rappeler que tout est mis en œuvre pour accompagner au mieux les riverains et les acteurs locaux.

Les habitants, les commerçants et les structures concernés ont déjà été informés et seront régulièrement avertis de l'avancée des travaux.

Les acteurs du territoire notamment la clinique Toulouse-Lautrec et le SDIS sont associés afin d'adapter au mieux leurs organisations pendant la durée du chantier.

Par ailleurs les services de collecte des déchets et des transports urbains ajusteront leurs tournées et leurs itinéraires afin d'assurer la continuité des services publics dans les meilleures conditions.

La municipalité d'Albi ainsi que l'agglomération remercie par avance les usagers et riverains pour leur compréhension et leur patience pendant la durée de ce chantier structurant pour le territoire .

Laurent BATIGNE

Attaché de presse

Tél : 06 80 57 52 89

laurent.batigne@grand-albigeois.fr

www.grand-albigeois.fr